

VOITURE - CODE DE LA ROUTE

Guide Complet et Questions d'Examen

13

THEMATIQUES

PDF

FORMAT

2026

EDITION

Par TestPermis.fr

www.testpermis.fr

Édition 2026

TABLE DES MATIERES

1 La signalisation routière

- * 1.1 Les panneaux de danger
- * 1.2 Les panneaux d'interdiction
- * 1.3 Les panneaux d'obligation
- * 1.4 Les panneaux d'indication et de service
- * 1.5 Les panneaux directionnels et de localisation
- * 1.6 Les signaux lumineux (feux tricolores et flèches)
- * 1.7 Les marquages au sol
- * 1.8 La signalisation temporaire et de chantier

2 Les règles de priorité

- * 2.1 La priorité à droite
- * 2.2 Le panneau Cédez le passage
- * 2.3 Le panneau Stop
- * 2.4 Les carrefours à sens giratoire
- * 2.5 Les agents de circulation
- * 2.6 Les passages piétons et cyclistes
- * 2.7 Les véhicules prioritaires et convois
- * 2.8 Les tramways et transports en commun

3 Partage de la route et usagers vulnérables

- * 3.1 Les piétons: traversées et priorités
- * 3.2 Les cyclistes et aménagements cyclables
- * 3.3 Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)
- * 3.4 Motocyclistes: vigilance et angles morts
- * 3.5 Véhicules lourds: angles morts et distances
- * 3.6 Transports scolaires et bus
- * 3.7 Convois agricoles et engins spéciaux

4 Vitesse et distances de sécurité

- * 4.1 Limitations de vitesse selon le réseau
- * 4.2 Jeunes conducteurs et vitesses spécifiques
- * 4.3 Adapter son allure aux circonstances
- * 4.4 Distances de sécurité
- * 4.5 Distances de freinage et d'arrêt
- * 4.6 Zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes

5 Dépassement et croisements

- * 5.1 Règles générales du dépassement
- * 5.2 Croisements sur chaussée étroite
- * 5.3 Situations où le dépassement est interdit
- * 5.4 Dépassement des cycles et EDPM: distances latérales

- * 5.5 Dépassement sur routes à plusieurs voies
- * 5.6 Dépassement et insertion sur autoroute
- * 5.7 Reprise de voie et contrôle des angles morts

6

Arrêt et stationnement

- * 6.1 Différence entre arrêt et stationnement
- * 6.2 Signalisation d'interdiction et d'autorisation
- * 6.3 Marquages au sol liés au stationnement
- * 6.4 Zones bleues, résidents et stationnement payant
- * 6.5 Emplacements réservés (PMR, livraison, taxis, bus)
- * 6.6 Stationnement gênant, très gênant, dangereux
- * 6.7 Arrêt d'urgence et immobilisation involontaire

7

Conduite sur autoroute et voies rapides

- * 7.1 Voie d'accélération et insertion
- * 7.2 Choix de voie et distances de sécurité
- * 7.3 Dépassement sur autoroute
- * 7.4 Sortie, voie de décélération et péages
- * 7.5 Panne: arrêt d'urgence, gilet et balisage
- * 7.6 Aires de repos et sécurité des arrêts

8

Conduite de nuit et visibilité

- * 8.1 Les feux du véhicule et leur usage
- * 8.2 Éblouissement: alternance croisement/route
- * 8.3 Distances et limites de visibilité de nuit
- * 8.4 Conduite en tunnel et éclairage
- * 8.5 Détection des piétons, deux-roues et animaux

9

Conditions météo et adhérence

- * 9.1 Pluie, aquaplanage et distances
- * 9.2 Neige, verglas et équipements hiver
- * 9.3 Brouillard: visibilité et limitations spécifiques
- * 9.4 Vent fort et rafales latérales
- * 9.5 Chaleur et dégradation de la chaussée
- * 9.6 Démarrer et freiner sur faible adhérence

10

Facteurs humains et sécurité

- * 10.1 Alcool: taux, dépistage et effets
- * 10.2 Stupéfiants et médicaments
- * 10.3 Fatigue et somnolence au volant
- * 10.4 Distractions: téléphone et écrans
- * 10.5 Port de la ceinture et sécurité des enfants
- * 10.6 Équipements de sécurité passive
- * 10.7 Temps de réaction et gestion du stress

11

Éco-conduite et environnement

- * 11.1 Anticipation et souplesse de conduite
- * 11.2 Gestion des rapports et du régime moteur
- * 11.3 Pression des pneus et entretien efficient
- * 11.4 Charge, aérodynamique et accessoires énergivores
- * 11.5 Pollution, ZFE et vignette Crit'Air
- * 11.6 Arrêts prolongés et coupure moteur

12

Mécanique, sécurité et entretien

- * 12.1 Pneumatiques: usure, pression et indices
- * 12.2 Systèmes d'aide: ABS, AFU, ESP
- * 12.3 Liquides: huile, refroidissement, lave-glace
- * 12.4 Éclairage, essuie-glaces et visibilité
- * 12.5 Témoins du tableau de bord
- * 12.6 Contrôles avant départ et chargement
- * 12.7 Pannes courantes et remorquage

13

Règles administratives et sanctions

- * 13.1 Permis à points et période probatoire
- * 13.2 Documents obligatoires conducteur et véhicule
- * 13.3 Assurance, constat amiable et responsabilité
- * 13.4 Contrôle technique et immobilisation
- * 13.5 Classes d'infractions et barèmes de sanctions
- * 13.6 Retrait, suspension et annulation du permis

1.1 Les panneaux de danger

Introduction

Les panneaux de danger annoncent un risque à venir et exigent une adaptation immédiate de la conduite. En France, leur forme, leur implantation et leur utilisation sont fixées par l'arrêté du 24 novembre 1967 et l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR). Bien les lire, c'est anticiper pour éviter l'accident.



Les reconnaître

- * Forme et couleurs: triangle à bord rouge, fond blanc, pictogramme noir, pointe vers le haut.
- * Exception à connaître: le triangle pointe en bas (fond blanc, bord rouge) n'est pas un danger mais un "cédez le passage".
- * Signalisation temporaire: même forme mais fond jaune (série AK) pour les travaux ou dangers momentanés. La prudence doit y être renforcée.



Implantation et panonceaux

* Distance d'annonce (valeurs usuelles):

- En rase campagne: environ 150 m avant le danger.

- En agglomération: environ 50 m.

- Sur voies rapides/autoroutes: jusqu'à 200 m (voire plus selon contexte).

* Si la distance diffère, un panonceau M1 (ex: " 80 m ") la précise. Un panonceau M2 peut indiquer l'étendue du danger (ex: " sur 3 km "). D'autres panonceaux précisent l'utilisateur concerné (cyclistes, poids lourds) ou la nature (verglas fréquent).



Exemples concrets en France

* Virage dangereux ou succession de virages: fréquent sur les départementales sinueuses (ex: routes du Doubs). Réduisez avant d'entrer en courbe.

* Chaussée glissante: après un pont sur la Loire ou par temps de pluie sur un revêtement lisse; augmentez la distance de sécurité.

* Ralentisseur (dos-d'âne): souvent à l'entrée d'agglomération; adaptez votre allure pour franchir sans choc.

* Passage pour piétons ou traversée d'enfants: aux abords d'écoles; anticipez l'arrêt.

* Passage à niveau: en campagne, annonçant une traversée de voie ferrée avec ou sans barrières; soyez prêt à vous arrêter.

- * Animaux sauvages: en Sologne ou dans les Vosges; risque de surgissement, surtout à l'aube et au crépuscule.
- * Vents latéraux: à l'approche d'un viaduc (ex: viaduc de Millau); tenez fermement le volant.
- * Verglas fréquent: cols alpins ou zones ombragées; douceur des commandes et rapports longs.



Conduite à tenir et pièges à l'examen

- * Anticiper: lever le pied dès l'annonce, regarder loin, vérifier les rétroviseurs, et placer le véhicule pour franchir le danger en sécurité.
- * Adapter la vitesse: c'est l'exigence principale; la limitation ne suffit pas si l'adhérence est faible ou la visibilité réduite.
- * Comprendre la hiérarchie: un panneau temporaire à fond jaune prime sur la signalisation permanente.
- * Astuce examen: associez forme + contexte. Un triangle + " 150 m " en rase campagne = danger imminent; préparez freinage, rapport inférieur et trajectoire.





Q1

Quel est le signe distinctif d'un panneau de danger permanent en France (forme, couleur, orientation) ?

- A Triangle à bord rouge, fond blanc, pictogramme noir, pointe vers le haut
- B Triangle à bord rouge, fond blanc, pointe vers le bas
- C Carré à fond jaune avec pictogramme noir

Q2

Parmi ces panneaux en France, lequel n'annonce pas un danger mais signifie 'cédez le passage' ?

- A Triangle pointe vers le bas, bord rouge (fond blanc)
- B Triangle pointe vers le haut, bord rouge
- C Triangle fond jaune utilisé pour travaux

Q3

Quelle distance d'annonce est habituellement utilisée en rase campagne en France pour un panneau de danger ?

- A Environ 50 m
- B Environ 150 m
- C Environ 200 m ou plus

Q4

Que précise un panneau M1 placé sous un panneau de danger en France (exemple '80 m') ?

- A La distance entre le panneau et le début du danger
- B L'étendue totale du danger (sur une distance)
- C Le type d'usagers uniquement concernés

Q5

Que faut-il retenir concernant un panneau temporaire à fond jaune par rapport à la signalisation permanente ?

- A** Le panneau temporaire prime et nécessite une prudence renforcée
- B** Il a moins d'importance que la signalisation permanente
- C** Il indique toujours la même chose que le panneau permanent

Q6

Après un panneau de danger annonçant un virage avec panneau '150 m' en rase campagne, quelle conduite adopter immédiatement ?

- A** Réduire la vitesse, passer un rapport inférieur, regarder loin et vérifier les rétroviseurs
- B** Accélérer pour franchir le virage plus vite
- C** Klaxonner pour prévenir les autres usagers
- D** Maintenir la même allure sans adaptation

REPONSES - Les panneaux de danger

Q1: A

Q2: A

Q3: B

Q4: A

Q5: A

Q6: A

1.2 Les panneaux d'interdiction

Introduction

Les panneaux d'interdiction informent d'une action ou d'un accès prohibé. En France, leur usage est défini par le Code de la route et l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR). Ils doivent être respectés en priorité, y compris lorsqu'ils sont temporaires (chantier, événement).



Reconnaître un panneau d'interdiction

* Forme générale: disque à bord rouge, fond blanc, pictogramme noir.

* Exceptions notables:

- " Sens interdit ": disque rouge avec une barre blanche horizontale.



- " Accès interdit à tous véhicules ": disque blanc bord rouge sans pictogramme.

* D'autres exemples:

- Limitation de vitesse (50, 80, 110, 130).

- Interdiction de dépasser.

- Interdiction de tourner/demi-tour.

- Interdiction de stationner / arrêt et stationnement interdits.

- Interdiction aux véhicules de plus de 3,5 t, hauteur/largeur/longueur limitées.
- Interdiction d'usage de l'avertisseur sonore (klaxon).



Portée et fin de validité

- * Entrée en vigueur: dès le panneau (implanté à droite, parfois rappel à gauche sur routes larges).
- * Fin d'application:

- À la prochaine intersection pour la plupart des interdictions liées à la circulation (vitesse, dépassement), sauf répétition après l'intersection.

- Par un panneau spécifique de " fin " (même symbole barré) ou par le panneau " fin de toutes interdictions locales " (disque blanc avec bandes noires diagonales).

- Pour le stationnement: du panneau jusqu'à la prochaine intersection, côté où il est implanté, sauf indication complémentaire (flèches/distance/zone).

* Panneaux de zone: l'interdiction s'applique à tout le périmètre jusqu'au panneau de fin de zone (ex.: zone de rencontre, zone 30 pour certaines limitations associées).

Exemples concrets

* Ville: " Sens interdit " à Paris dans une rue à sens unique; seuls les riverains à pied et les vélos en double sens cyclable peuvent passer si un panonceau " sauf vélos " est présent.



- * Agglomération: " 50 " à l'entrée d'une commune; s'applique jusqu'à la prochaine intersection ou jusqu'à un panneau de fin ou une nouvelle limitation.
- * Route bidirectionnelle: " Interdiction de dépasser " avant une zone sans visibilité; prend fin à l'intersection suivante ou au panneau de fin correspondant.
- * Stationnement: " Arrêt et stationnement interdits " sur un boulevard à Lyon, complété par une flèche descendante (début), puis montante (fin) ou par une distance (ex.: 200 m).
- * Poids lourds: " > 3,5 t interdits " avec panonceau " sauf desserte locale " sur une rue étroite en centre-ville.



Particularités et conseils examen

- * Panonceaux (" sauf riverains ", " sauf bus ", " horaires ", " distance ") précisent, limitent ou étendent l'interdiction.
- * Temporaires: fond jaune (ex.: vitesse réduite en chantier). Elles priment sur la signalisation permanente.



* Méthode: identifiez la forme, lisez les panneaux, anticipez la fin (intersection/panneau), adaptez votre conduite immédiatement (vitesse, dépassement, itinéraire).



Q1

Comment reconnaît-on généralement un panneau d'interdiction en France, selon sa forme et ses couleurs principales ?

- A** Disque à bord rouge, fond blanc, pictogramme noir.
- B** Triangle à bord rouge, fond blanc, pictogramme noir.
- C** Carré ou rectangle bleu avec pictogramme blanc.

Q2

Laquelle de ces descriptions correspond précisément au panneau Sens interdit placé à l'entrée d'une rue ?

- A** Disque rouge avec une barre blanche horizontale.
- B** Disque blanc bord rouge sans pictogramme.
- C** Disque à fond blanc avec pictogramme noir barré.

Q3

À partir de quel endroit une interdiction signalée par panneau s'applique-t-elle sur la chaussée exactement ?

A

Dès le panneau, côté droit, parfois rappel à gauche.

B

Cinquante mètres après le panneau, sauf en agglomération.

C

Après la prochaine intersection où la règle commence.

Q4

Pour une interdiction de dépasser, quand prend-elle fin en l'absence de panneau de fin ou répétition ?

A

À la prochaine intersection suivante.

B

Au premier marquage au sol discontinu.

C

À la fin de la section en agglomération.

Q5

Un panneau " sauf vélos " sous un Sens interdit autorise-t-il les cyclistes à emprunter la rue en double sens ?

A

Oui, les cyclistes peuvent circuler à contresens si indiqué.

B

Non, jamais, un Sens interdit s'impose à tous.

C

Oui, mais uniquement les cyclomoteurs.

Q6

Un panneau Arrêt et stationnement interdits sans autre indication s'applique sur quelle distance et de quel côté ?

A

Du panneau jusqu'à la prochaine intersection, du côté où il est implanté.

B

Sur 150 mètres de part et d'autre de la chaussée.

C

Dans toute la rue jusqu'à son extrémité.

Q7

Un panneau d'entrée de zone d'interdiction s'applique où et comment se termine-t-il le plus souvent ?

A

À tout le périmètre jusqu'au panneau de fin de zone.

B

Sur 500 mètres, puis fin automatique.

C

Jusqu'à la prochaine intersection uniquement.

Q8

Face à une limitation temporaire sur fond jaune en chantier, quelle règle de priorité devez-vous appliquer immédiatement ?

A

La signalisation temporaire prime sur la signalisation permanente.

B

La signalisation permanente reste prioritaire sur la temporaire.

C

Aucune, la règle s'applique après 100 mètres.

REPONSES - Les panneaux d'interdiction

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

Q8: A

1.3 Les panneaux d'obligation

Introduction

Les panneaux d'obligation (série B) sont des signaux de prescription. Ils sont ronds, de fond bleu avec un symbole blanc et imposent un comportement précis aux usagers (direction imposée, voie réservée, équipement obligatoire, etc.). Leur réglementation relève du Code de la route et de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR).



Principes généraux

- * Signification : ils imposent une action (ex. tourner à droite, utiliser une piste cyclable).
- * Champ d'application : le panneau s'applique aux usagers visés par le symbole (par ex. cyclistes pour une piste cyclable).
- * Validité : l'obligation commence à la position du panneau et cesse soit à la fin de la prescription (panneau de fin), soit à l'intersection suivante, sauf indication contraire par un panneau. Respecter ces panneaux est une obligation légale.

Exemples concrets (France)

- * Obligation de tourner à droite ou à gauche : utilisé aux abords de chantiers ou d'aménagements (ex. rue barrée sauf tournant).



* Sens unique imposé (panneau B0 type "sens unique") : fréquent dans les centres-villes pour organiser la circulation.

* Piste cyclable obligatoire : lorsque la commune instaure une piste séparée et appose le panneau, les cyclistes doivent l'emprunter (ex. pistes le long de hermes en ville)



* Voie réservée aux bus ou taxis : voie interdite aux véhicules non autorisés, souvent en centre-ville ou sur des boulevards pour favoriser les transports en commun.

* Port d'équipement obligatoire : exemples rares en signalisation routière ordinaire (l'obligation du casque pour certains usagers relève plutôt du Code de la route lui-même).

Règles pratiques pour l'examen et la conduite

* Reconnaître la forme et la couleur (rond, bleu) : facile à identifier vite.

* Observer le symbole et les panonceaux qui précisent la portée ou la durée (par ex. "sauf riverains" ou horaires).

* Respecter immédiatement l'injonction : elles s'imposent dès le panneau.

* En cas de doute, suivre la signalisation temporaire (chantier) ou les directives d'un agent.

Points réglementaires et sanctions

Les manquements aux panneaux d'obligation constituent une infraction au Code de la route. Les textes officiels (Code de la route, IISR) précisent les types et l'implantation des panneaux. En conduite quotidienne, ne pas respecter un panneau d'obligation peut entraîner une amende et, selon la faute, une perte de points.



Conclusion

Savoir repérer et appliquer les panneaux d'obligation est essentiel pour la sécurité et la fluidité du trafic. En examen catégorie B, identifiez la forme, le symbole et tout panneau complémentaire pour répondre correctement aux situations proposées.



Q1

Comment reconnaît-on un panneau d'obligation en circulation : quelle est sa forme et sa couleur principales à repérer immédiatement ?

- A** Rond et bleu
- B** Triangulaire et rouge
- C** Carré et vert

Q2

Un panneau d'obligation représente une piste cyclable obligatoire pour les cyclistes : que doivent faire les cyclistes concernés ?

- A** Emprunter la piste cyclable obligatoire
 - B** La contourner et rester sur la chaussée
 - C** Continuer en doublant les autres cyclistes sur la route
 - D** Descendre et pousser le vélo sur le trottoir
-

Q3

À partir de quel point l'obligation imposée par un panneau d'obligation commence-t-elle et quand cesse-t-elle normalement ?

- A** Dès la position du panneau ; elle cesse à la fin de la prescription ou à l'intersection suivante
 - B** À la sortie de la zone signalée seulement
 - C** Uniquement après confirmation par un panonceau explicite
-

Q4

Que signifie un panneau indiquant une voie réservée aux bus sur la chaussée et quels véhicules peuvent l'emprunter ?

- A** Voie réservée aux bus et aux véhicules expressément autorisés (ex. taxis si indiqué)
 - B** Tous les véhicules peuvent l'utiliser en cas de faible trafic
 - C** Seulement les véhicules prioritaires (pompiers, police)
 - D** Uniquement les véhicules lents et poids lourds
-

Q5

Un panneau bleu imposant de tourner à droite est placé près d'un chantier : êtes-vous obligé d'obéir immédiatement et pourquoi ?

- A** Oui, l'obligation commence à la position du panneau ; c'est une prescription réglementaire
 - B** Non, seulement si un agent de la circulation vous le confirme
 - C** Oui, mais seulement si la voie principale est complètement barrée
-

Q6

Un panneau d'obligation comporte un panonceau 'sauf riverains' : cela signifie-t-il que certains usagers sont exemptés, et lesquels ?

- A** Oui, les riverains (et autres catégories précisées) sont exemptés selon la mention du panonceau
 - B** Non, le panonceau n'exempte personne ; il est informatif seulement
 - C** Oui, tous les véhicules motorisés sont automatiquement exemptés
-

Q7

Ne pas respecter un panneau d'obligation entraîne-t-il toujours une sanction, et quelles sont les conséquences possibles mentionnées ?

- A** Oui, c'est une infraction : amende et selon la faute possible retrait de points
- B** Non, c'est seulement un conseil sans sanction
- C** Oui, mais seulement une amende sans possibilité de retrait de points
- D** Non, sanctions uniquement si un agent constate l'infraction

REPONSES - Les panneaux d'obligation

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

1.4 Les panneaux d'indication et de service

Introduction

Les panneaux d'indication et de service informent l'utilisateur sur l'itinéraire, la localisation d'un lieu, les distances et l'existence d'équipements (parking, essence, restauration, hôpital...). Leur conception et leur usage sont définis par le Code de la route et l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR). Ces panneaux sont informatifs : ils n'ordonnent pas un comportement mais facilitent la navigation.

[IMG:Illustration panneau d'indication et panneaux de services]

Types principaux

- * Panneaux de direction et de distance : indiquent la direction et le nombre de kilomètres vers une ville ou un lieu (ex. "Paris 50 km"). Leur couleur et mise en page varient selon le type de voie (autoroute, route nationale, route départementale).
- * Panneaux de localisation : nom de commune, entrée/sortie d'agglomération, quartier, zone commerciale. Exemple concret : le panneau d'entrée d'agglomération signale le début des règles spécifiques (limitation de vitesse par défaut, priorités locales).
- * Panneaux de localisation d'équipements : gare, aéroport, port, office de tourisme (symbole "i"). Exemple : proche d'une gare SNCF, le panneau indiquera le pictogramme train.
- * Panneaux de services sur autoroute : aire de repos, aire de service, station-service, restauration, hôtel. Sur autoroute, les pictogrammes s'enchaînent souvent pour indiquer les services disponibles à la prochaine aire.
- * Panneaux de parking et de stationnement : place de stationnement (P), parkings relais, emplacements réservés (handicapés). Un panneau "P" blanc sur fond bleu signale un parking ; un panneau précise souvent les conditions (durée, payant, abonné).

Règles d'utilisation et limites

Les panneaux d'indication ne remplacent pas les panneaux réglementaires. Par exemple, un panneau "P" indique la présence d'un stationnement mais il faut respecter la signalisation locale (horodateur, sens de

circulation). Les services affichés peuvent être à une distance indiquée par un panneau (ex. "à 2 km").

Les pictogrammes doivent être immédiatement compréhensibles : essence (pompe), restauration (fourchette-couteau), hôpital (croix ou H), téléphone (combinaison téléphone), point d'information (i). Ces symboles sont codifiés par l'IISR pour garantir l'uniformité sur tout le territoire français.

Conseils pratiques pour l'examen catégorie B

- * Apprenez les pictogrammes courants : P, pompe à essence, fourchette/couteau, H.
- * Savoir distinguer information (panneau d'indication/service) et prescription (panneau d'interdiction/obligation).
- * Lors de l'approche d'une aire autoroutière, observez les pictogrammes cumulés pour choisir la bonne voie.

Pour approfondir : consultez le Code de la route et l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR) qui définissent formes, couleurs et usages officiels des panneaux.

Q1

Que signifie un panneau blanc 'P' sur fond bleu placé au bord de la route ?

- A Emplacement de stationnement / parking
- B Interdiction de stationner à cet endroit
- C Poste de police ou gendarmerie à proximité

Q2

Quel pictogramme indique habituellement la présence d'une station-service sur la route et les aires d'autoroute ?

- A Une pompe à essence (pictogramme pompe)
- B Une fourchette et un couteau (restauration)
- C Une croix ou 'H' (hôpital)

Q3

Un panneau d'entrée d'agglomération informe notamment du début de quelles règles générales (vitesse, priorités locales, stationnement) ?

- A Du début des règles par défaut en agglomération (ex. limitation de vitesse)
- B De l'obligation de marquer l'arrêt à chaque intersection
- C De la suppression immédiate de toute signalisation locale

Q4

Sur autoroute, que signifie l'enchaînement de pictogrammes sur un panneau indiquant la prochaine aire de service ?

- A Les services disponibles sur cette aire (restauration, essence, hôtel, etc.)
- B Une obligation de changer de voie avant la prochaine sortie
- C Des informations réglementaires imposant une vitesse particulière

Q5

Les panneaux d'indication remplacent-ils les panneaux réglementaires (interdiction, obligation) et imposent-ils un comportement obligatoire aux usagers ?

A

Non, ils informent seulement ; les panneaux réglementaires restent applicables

B

Oui, ils ont la même valeur et remplacent les panneaux réglementaires

C

Oui, mais uniquement sur autoroute

Q6

Que signifie un panneau indiquant 'à 2 km' placé sous un pictogramme de service sur la route ?

A

Le service indiqué se trouve à 2 km en suivant la route

B

Le service est disponible pendant les 2 prochains kilomètres

C

Le service n'est accessible que depuis le sens opposé à 2 km

Q7

Comment distinguer un panneau d'information (indication/service) d'un panneau de prescription (interdiction/obligation) à l'examen en pratique ?

A

Par le sens : l'indication informe, le panneau de prescription impose un comportement

B

Par la taille uniquement : les prescriptions sont toujours plus grandes

C

Par la couleur uniquement : toutes les indications ont la même couleur

REPONSES - Les panneaux d'indication et de service

Q1: A**Q2:** A**Q3:** A**Q4:** A**Q5:** A**Q6:** A**Q7:** A**1.5**

Les panneaux directionnels et de localisation

1.6 Les signaux lumineux (feux tricolores et flèches)

1.7 Les marquages au sol

1.8 La signalisation temporaire et de chantier

2.1 La priorité à droite

Introduction

La priorité à droite est une règle fondamentale du **Code de la route français** : en l'absence de signalisation ou d'agents indiquant le contraire, un véhicule qui arrive par la droite a la priorité.

Cette règle vise à éviter les conflits aux intersections non régulées et repose sur le principe " **priorité à droite** ".



Règle générale

Si vous arrivez à une intersection sans panneau, sans marquage au sol et sans feu, vous devez céder le passage aux véhicules venant de votre droite. La signalisation verticale (panneau Stop, Cédez le passage, losange jaune de route prioritaire, panneau de fin de priorité) et les feux tricolores priment toujours sur la priorité à droite.

Signes à connaître :

- * Stop (marque d'arrêt) : vous devez marquer l'arrêt complet et céder le passage ;
- * Cédez le passage : ralentir et céder le passage si nécessaire ;
- * Losange jaune : vous êtes prioritaire jusqu'à la fin de la zone (losange barré).

Exceptions et situations particulières

- * Rond-point : la plupart des ronds-points sont signalés par un panneau " cédez le passage " aux entrées ; cela signifie que la priorité est donnée aux véhicules déjà engagés sur le rond-point, donc la priorité à droite ne s'applique pas à l'entrée.
- * Entrées depuis une propriété privée ou un accès : le véhicule venant d'un accès privé doit généralement

céder le passage.

- * Véhicules d'intervention : ambulances, pompiers, police avec avertisseurs lumineux et sonores disposent d'une priorité exceptionnelle ; adaptez votre conduite conformément au Code de la route.

- * Piétons : un piéton engagé sur un passage protégé a la priorité ; pour les piétons hors passage, redoublez de prudence.

Exemples concrets

1) Carrefour non signalé en zone rurale : vous arrivez en même temps qu'une voiture à votre droite => la voiture à votre droite passe en premier.

2) Intersection en ville : vous arrivez face à un panneau " **Cédez le passage** " tandis que la voie à droite n'a pas de panneau => vous devez céder (la signalisation vous impose)



3) Rond-point d'un village : les véhicules déjà engagés sur le rond-point ont la priorité ; vous devez ralentir et céder avant d'entrer.

Conseils pratiques

- * Ralentissez à chaque intersection si la visibilité est réduite, même si vous êtes prioritaire ;
- * En cas d'arrivée simultanée de plusieurs véhicules, laissez passer celui de votre droite, puis procédez dans l'ordre horaire ;
- * Utilisez bien vos clignotants et signaux pour éviter tout doute ;
- * Si un doute subsiste, cédez le passage : la sécurité prime sur la priorité.

Conclusion

La priorité à droite est simple mais exige vigilance et respect de la signalisation. Connaître les panneaux et adopter une conduite préventive permet d'éviter la plupart des conflits aux intersections.



Q1

À une intersection sans signalisation ni marquage, qui a la priorité selon la règle générale 'priorité à droite' ?

- A Le véhicule venant de votre droite
- B Le véhicule venant de votre gauche
- C Vous avez toujours la priorité
- D Le véhicule le plus rapide

Q2

Que devez-vous faire si vous rencontrez un panneau Stop à une intersection sans autre signalisation ?

- A Marquer un arrêt complet et céder le passage
- B Ralentir uniquement sans vous arrêter
- C Passer si la route semble libre
- D Klaxonner et passer rapidement

Q3

Dans un rond-point signalé par 'cédez le passage' à l'entrée, qui a la priorité et comment devez-vous vous comporter ?

- A Les véhicules déjà engagés sur le rond-point
- B Les véhicules entrant par la droite
- C Le plus rapide des véhicules
- D Vous avez toujours la priorité

Q4

Si vous arrivez simultanément avec plusieurs véhicules à une intersection non signalée, quel ordre devez-vous respecter ?

- A** Laisser passer celui venant de votre droite puis poursuivre dans l'ordre horaire
- B** Le premier arrivé passe toujours
- C** Le véhicule situé à gauche passe en premier
- D** Tous doivent s'arrêter et négocier

Q5

Un véhicule d'intervention arrive avec gyrophares et sirène : devez-vous céder immédiatement la priorité et comment réagir ?

- A** Oui, céder immédiatement en facilitant son passage et s'arrêter si nécessaire
- B** Non, continuer normalement sans changer de comportement
- C** Klaxonner pour indiquer votre présence puis passer
- D** Accélérer pour dégager l'intersection

Q6

En entrant depuis un accès privé sur la chaussée, avez-vous la priorité sur les véhicules circulant sur la route principale ?

- A** Non, vous devez généralement céder le passage
- B** Oui, vous avez toujours la priorité
- C** La priorité dépend uniquement de la vitesse
- D** Seulement si vous utilisez votre clignotant

REPONSES - La priorité à droite

Q1: A**Q2:** A**Q3:** A**Q4:** A**Q5:** A**Q6:** A**2.2**

Le panneau Cédez le passage

2.3 Le panneau Stop

2.4 Les carrefours à sens giratoire

2.5 Les agents de circulation

2.6 Les passages piétons et cyclistes

2.7 Les véhicules prioritaires et convois

2.8 Les tramways et transports en commun

3.1 Les piétons: traversées et priorités

Introduction



Le piéton est l'utilisateur le plus vulnérable. Le Code de la route impose au conducteur de ne pas mettre en danger une personne et de céder le passage aux piétons engagés sur une traversée protégée, ainsi qu'à ceux qui manifestent clairement leur intention de traverser. Cette leçon rappelle les règles essentielles, des exemples concrets et des bonnes pratiques.

Règles essentielles (réglementation)

- * **Priorité sur un passage protégé** : le conducteur doit céder le passage au piéton qui s'engage sur un passage piéton. Si le piéton est déjà engagé, il a la priorité jusqu'à la fin de la traversée.
- * **Intention de traverser** : un piéton attend sur le trottoir peut obtenir la priorité si son intention de traverser est manifeste (regard, pas en avant, geste). Le conducteur doit alors ralentir et s'arrêter si nécessaire.
- * **Interdiction de doubler** : il est interdit de dépasser un véhicule qui est arrêté devant un passage piéton ; le dépassement peut mettre le piéton en danger.
- * **Arrêt et stationnement** : ne pas stationner ni s'arrêter à proximité immédiate d'un passage piéton lorsque cela gêne la visibilité ou l'accès.
- * **Comportement du piéton** : le piéton doit traverser en veillant à ne pas mettre autrui en danger ; traverser en dehors d'un passage protégé reste possible mais sans priorité automatique.

Exemples concrets (en France)

- * **École** : aux heures d'entrée/sortie, ralentissez fortement et soyez prêts à vous arrêter. Les agents municipaux ou les brigades scolaires peuvent diriger la traversée.
- * **Bus à l'arrêt** : des usagers peuvent descendre et traverser entre les véhicules ; anticipez et ne dépassez pas le bus si des piétons se disposent à traverser.
- * **Ronds-points et carrefours sans passage** : en l'absence de passage piéton, les piétons n'ont pas automatiquement la priorité. Respectez la signalisation et soyez vigilants.
- * **Îlots et refuges** : si un piéton est sur un refuge central, attendez qu'il ait atteint le trottoir opposé avant de

reprendre la circulation.



Conseils pratiques

- * Ralentissez à l'approche de zones piétonnes, écoles, arrêts de bus, commerces.
- * Anticipez : adoptez une vitesse vous permettant de vous arrêter si nécessaire.
- * Regardez les intentions : contact visuel avec le piéton permet d'évaluer s'il va traverser.
- * Ne klaxonnez pas pour forcer le passage d'un piéton : le klaxon n'existe que pour prévenir d'un danger.

Sanction et responsabilité

Le non-respect de la priorité aux piétons peut engager votre responsabilité civile et pénale en cas d'accident, et être sanctionné par une contravention et un retrait de points. En cas de doute, privilégiez la prudence.

Résumé

Le respect des piétons repose sur l'anticipation, la cession de priorité sur les passages protégés et l'attention aux intentions de traversée. Adaptez votre vitesse et protégez les usagers vulnérables.

Q1

Sur un passage piéton, qui a la priorité lorsque le piéton commence à s'engager sur la chaussée ?

- A Le piéton
- B Le conducteur
- C Les deux alternativement
- D La police seulement

Q2

Un piéton attend sur le trottoir et montre clairement son intention de traverser. Que doit faire le conducteur ?

- A Ralentir et s'arrêter si nécessaire
- B Continuer sans changer de vitesse
- C Klaxonner pour que le piéton attende
- D Doubler rapidement avant le passage

Q3

Est-il autorisé de dépasser un véhicule arrêté devant un passage piéton, si la voie est libre et aucune personne visible ?

- A** Non, c'est interdit
 - B** Oui, si vous roulez très lentement
 - C** Oui après avoir klaxonné
 - D** Oui si vous avez la priorité
-

Q4

Que risque un conducteur qui stationne juste avant un passage piéton, gênant la visibilité des piétons ?

- A** Amende et retrait de points
 - B** Rien si le moteur est arrêté
 - C** Simple avertissement verbal
 - D** Peine de prison immédiate
-

Q5

Un piéton sur un îlot central en attente : comment devez-vous vous comporter avant de reprendre la circulation ?

- A** Attendre qu'il atteigne le trottoir opposé
 - B** Passer tout de suite pour libérer la voie
 - C** Klaxonner pour l'inciter à avancer
 - D** Le contourner par la gauche sans ralentir
-

Q6

Aux abords d'une école à l'heure de sortie, que devez-vous prioriser en tant que conducteur ?

- A** La sécurité des enfants, ralentir et être prêt à s'arrêter
 - B** Maintenir votre horaire coûte que coûte
 - C** Doubler les autres véhicules pour passer avant
 - D** Klaxonner pour avertir les parents
-

Q7

Traverser hors d'un passage protégé donne-t-il toujours la priorité au piéton, même si aucun marquage ni signalisation n'existe ?

- A** Non, il n'a pas automatiquement la priorité
 - B** Oui, le piéton a toujours priorité
 - C** Seulement la nuit
 - D** Oui si le piéton court
-

REPONSES - Les piétons: traversées et priorités

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

3.2 Les cyclistes et aménagements cyclables

Le développement des aménagements cyclables vise à sécuriser les trajets des usagers vulnérables. Comprendre la réglementation et les différents types d'aménagements permet de mieux partager la route et d'agir correctement en tant que conducteur ou cycliste.



Règles principales (réglementation)

Selon le Code de la route, le cycliste est un usager de la chaussée qui doit respecter la signalisation, circuler à droite et porter un équipement conforme : éclairage avant blanc, feu arrière rouge, catadioptres et avertisseur sonore. Les aménagements cyclables peuvent être obligatoires ou facultatifs selon la signalisation.

- * Piste cyclable bordée d'un panneau rond bleu (piste obligatoire) : le cycliste doit l'emprunter.
- * Bande cyclable peinte au sol : elle indique un espace réservé mais n'impose pas toujours l'usage si la signalisation ne l'exige pas.
- * Voie cyclable bidirectionnelle et double sens cyclable : permettent la circulation des vélos dans les deux sens même si la rue est à sens unique pour les véhicules motorisés.
- * SAS vélo (box vélo au feu) : espace réservé aux cyclistes en tête au feu tricolore pour un démarrage sécurisé.

Les trottoirs sont généralement interdits aux cyclistes, sauf signalisation l'autorisant ou lorsqu'il s'agit d'enfants dont la sécurité le justifie. Les cyclistes doivent céder le passage aux piétons sur les zones

partagées.

Exemples concrets en France

- * À Paris, de nombreuses voies ont été équipées de pistes séparées et de sas vélo aux carrefours principaux pour limiter les conflits avec les véhicules motorisés.
- * Dans les villes comme Lyon ou Nantes, les doubles sens cyclables en centre-ville facilitent les déplacements locaux tout en réduisant les détours.
- * Sur des itinéraires comme l'EuroVéloroute ou les voies vertes aménagées, les pistes sont souvent physiquement séparées et prévues pour une cohabitation avec les piétons.

Comportement recommandé pour tous

- * Respecter la signalisation et la priorité : priorité à droite s'applique sauf indication contraire.
- * Overtaking : laisser une distance latérale suffisante. Recommandation pratique : au moins 1 m en agglomération et 1,5 m hors agglomération lors du dépassement d'un cycliste.
- * Anticiper les trajectoires : vérifier angles morts, annoncer les changements de direction par le bras et ralentir à l'approche d'un sas vélo ou d'une piste qui se termine.
- * En tant que cycliste : utiliser l'éclairage la nuit et adopter une trajectoire visible, éviter les zones trop près des portières stationnées.

Conclusion

Connaître les différents aménagements et la réglementation favorise une cohabitation sereine. En respectant la signalisation, les distances de sécurité et la courtoisie, conducteurs et cyclistes contribuent à réduire les accidents et améliorer la fluidité du trafic.



Q1

Selon le Code de la route, quels équipements un cycliste doit-il porter ou avoir la nuit pour circuler en toute légalité ?

- A Éclairage avant blanc, feu arrière rouge, catadioptrés et avertisseur sonore
- B Éclairage avant jaune, feu arrière blanc et casque obligatoire
- C Seulement un gilet réfléchissant et un avertisseur sonore
- D Rien n'est obligatoire la nuit si la route est bien éclairée

Q2

Que signifie un panneau rond bleu indiquant une piste cyclable et quel comportement le cycliste doit-il adopter ?

A

La piste est obligatoire : le cycliste doit l'emprunter si elle est praticable

B

La piste est conseillée mais le cycliste peut librement rester sur la chaussée

C

Le panneau indique une voie réservée uniquement aux VTC et taxis

Q3

Une bande cyclable peinte au sol impose-t-elle toujours au cycliste d'y circuler ou son usage peut-il être facultatif ?

A

Elle indique un espace réservé mais n'impose pas toujours l'usage si la signalisation ne l'exige pas

B

Elle est toujours obligatoire pour le cycliste, sans exception

C

Elle sert uniquement aux piétons et trottinettes, pas aux vélos

Q4

Que permet un double sens cyclable dans une rue à sens unique pour les véhicules motorisés ?

A

La circulation des cyclistes dans les deux sens, même si la rue est à sens unique pour les voitures

B

Il autorise tous les véhicules à circuler dans les deux sens

C

Il interdit strictement la circulation des vélos dans les deux sens

D

Il ne concerne que les couloirs de bus et trams

Q5

Quel est l'intérêt principal d'un sas vélo installé à l'avant d'un feu tricolore pour les cyclistes ?

A

Permettre aux cyclistes de se positionner en tête pour un démarrage plus sûr et plus visible

B

Offrir un emplacement pour garer son vélo pendant la durée du feu

C

Accélérer la circulation des véhicules motorisés au feu

Q6

Quelle distance latérale minimale est recommandée pour dépasser un cycliste hors agglomération selon la leçon ?

A

Au moins 1,5 mètre

B

Au moins 0,5 mètre

C

Au moins 1 mètre

D

Pas de distance particulière recommandée

Q7

Les trottoirs sont-ils généralement autorisés aux cyclistes et quelles exceptions la réglementation prévoit-elle (enfants, signalisation) ?

- A** En général interdits, sauf signalisation autorisant la circulation ou pour des enfants lorsque la sécurité le justifie
- B** Toujours autorisés pour tous les cyclistes quel que soit l'endroit
- C** Autorisé uniquement pour les vélos électriques à plus de 25 km/h
- D** Interdits uniquement la nuit, autorisés de jour

REPONSES - Les cyclistes et aménagements cyclables

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

3.3 Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

3.4 Motocyclistes: vigilance et angles morts

3.5 Véhicules lourds: angles morts et distances

3.6 Transports scolaires et bus

3.7 Convois agricoles et engins spéciaux

4.1 Limitations de vitesse selon le réseau

La vitesse maximale autorisée dépend du type de voie, de la météo et du conducteur (permis probatoire). Le Code de la route fixe des limites générales mais la signalisation prévaut toujours. Adaptez votre allure aux conditions et respectez les panneaux.

Limites générales (véhicule catégorie B)

* En agglomération : 50 km/h (sauf panneaux locaux ou zones 30). Exemple : rues de nombreuses villes françaises sont limitées à 50 km/h, Paris a généralisé 30 km/h sur la plupart des voies secondaires.



* Routes bidirectionnelles sans séparateur central (routes nationales et départementales classiques) : 80 km/h (règle générale depuis 2018). Certaines sections peuvent être relevées à 90 km/h par arrêté préfectoral ; respectez la signalisation. Exemple concret : portions de la D6089 peuvent être à 90 km/h selon décision du département.

* Routes à chaussées séparées (2 x 2 voies) non classées autoroute : 110 km/h. Exemple : certaines portions de la Francilienne (RN104) sont limitées à 110 km/h.



* Autoroutes : 130 km/h. Exemple : A6, A10, A7 en conditions normales.

Conditions météorologiques et conducteurs novices

* Par temps de pluie ou chaussée glissante, les limites sont réduites : 130 -> 110 km/h sur autoroute, 110 -> 100 km/h sur routes à chaussées séparées, 90 -> 80 km/h sur routes bidirectionnelles. Restez vigilant aux panneaux temporaires et aux différences locales.

* Permis probatoire (trois premières années ou deux si formation accélérée) : limitations abaissées à 110 km/h sur autoroute et 100 km/h sur routes à chaussées séparées ; hors agglomération la règle de 80 km/h s'applique encore. Exemple : un jeune conducteur sur A10 doit respecter 110 km/h maxima.

Rappels pratiques

* La signalisation prime : panneaux de limitation, zones 30, panneaux temporaires (travaux) et feux.



* Les limitations spécifiques existent pour certains véhicules (remorques, camping-cars) : vérifiez le permis et la carte grise.

* Respecter la vitesse contribue directement aux distances de sécurité : plus la vitesse est élevée, plus la distance de freinage et la distance totale d'arrêt augmentent.

Conclusion

Connaître les limites selon le réseau permet de rouler en sécurité et d'éviter les sanctions. Apprenez à repérer le type de voie et la signalisation, et adaptez toujours votre vitesse aux conditions réelles.



Q1

Quelle est la vitesse maximale en agglomération pour un véhicule catégorie B, sauf indication contraire ?

- A 50 km/h
- B 30 km/h
- C 90 km/h
- D 130 km/h

Q2

Sur une route bidirectionnelle sans séparateur central, quelle est la limitation générale pour un véhicule B ?

- A 80 km/h
- B 90 km/h
- C 110 km/h
- D 70 km/h

Q3

Quelle vitesse maximale sur autoroute en conditions normales en France pour un conducteur expérimenté (véhicule B) ?

- A 130 km/h
- B 110 km/h
- C 150 km/h
- D 90 km/h

Q4

Par temps de pluie, quelle est la limitation sur autoroute pour un véhicule catégorie B ?

- A 110 km/h
- B 90 km/h
- C 100 km/h
- D 130 km/h

Q5

Un permis probatoire limite la vitesse sur autoroute à combien durant la période probatoire en France ?

- A 110 km/h
- B 130 km/h
- C 100 km/h
- D 90 km/h

Q6

Quelle vitesse maximale sur une route à chaussées séparées (2x2 voies) non classée autoroute pour véhicule B ?

- A 110 km/h
- B 130 km/h
- C 90 km/h
- D 80 km/h

REPONSES - Limitations de vitesse selon le réseau

Q1: A**Q2:** A**Q3:** A**Q4:** A**Q5:** A**Q6:** A**4.2**

Jeunes conducteurs et vitesses spécifiques

4.3 Adapter son allure aux circonstances

4.4 Distances de sécurité

4.5 Distances de freinage et d'arrêt

4.6 Zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes

5.1 Règles générales du dépassement

Introduction

Le dépassement est une manœuvre fréquente mais risquée. Il doit être réalisé en respectant le Code de la route et les règles de sécurité pour préserver la fluidité et éviter les collisions. Avant toute manœuvre, évaluez la visibilité, la signalisation et la vitesse des véhicules alentours.



Principes généraux

- * Le dépassement se fait habituellement par la gauche. Le dépassement par la droite est interdit sauf cas exceptionnels (voies multiples dans le même sens, files lentes, sens unique, ou véhicule signalant un arrêt pour tourner à gauche et pas de place à gauche).
- * Respecter la signalisation routière : ligne continue au milieu, panneaux d'interdiction (rond blanc cerclé de rouge avec deux voitures), ou signaux temporaires interdisent le dépassement.
- * Respecter les limitations de vitesse : on ne peut dépasser en franchissant la limite réglementaire. On n'a pas le droit d'accélérer au-delà de la vitesse autorisée pour terminer un dépassement.

Conditions de sécurité

Avant de dépasser :

- * Vérifier que la manœuvre est autorisée (absence de ligne continue, panneau d'interdiction, intersection, passage pour piétons, passage à niveau, sommet de côte ou virage sans visibilité).
- * Vérifier la visibilité en regardant loin devant et les rétroviseurs pour détecter véhicule arrivant en sens inverse.
- * Signaler son intention (clignotant) suffisamment tôt et vérifier l'angle mort en tournant légèrement la tête.
- * dépasser rapidement et sans zigzag, en laissant une marge latérale suffisante (notamment 1 m en agglomération pour un cycliste, 1,5 m hors agglomération selon conditions supérieures à 50 km/h).
- * Revenir sur sa file uniquement quand le véhicule dépassé est entièrement visible dans le rétroviseur intérieur.

Exemples concrets

- * Départementale à double sens sans ligne de séparation discontinue : si vous suivez un camion et que la

ligne au centre est continue, le dépassement est interdit. Attendre une zone où la ligne est discontinue.

* Autoroute (voie multiple) : dépasser par la gauche, puis revenir sur la voie de droite quand le véhicule dépassé est visible dans votre rétroviseur. Ne pas dépasser par la droite sauf en trafic lent où les files à droite avancent plus vite.

* Agglomération avec cycliste : réduire la vitesse, laisser au moins 1 m de marge, et ne pas buter le piéton ou le vélo en se rabattant trop tôt.

Cas particuliers et sanctions

Dépassement dangereux (sur virage, sommet de côte, intersection, passage piéton) peut entraîner amende, retrait de points et suspension du permis. Les signalisations et marquages priment toujours.

Récapitulatif

Le dépassement respecte toujours : légalité (signalisation et lignes), sécurité (visibilité, angle mort, marge latérale) et courtoisie (signalisation, pas de coup de frein). Privilégiez la prudence : retarder un dépassement incertain vaut mieux qu'un accident



Q1

Par quelle côté effectue-t-on habituellement un dépassement sur route à double sens, sauf exceptions prévues par le Code de la route ?

A

Par la gauche

B

Par la droite

C

Par le centre de la chaussée

Q2

Quelle signalisation (marquage au sol ou panneau) interdit explicitement le dépassement sur une route à double sens ?

A

Ligne continue au centre de la chaussée

B

Ligne discontinue au centre de la chaussée

C

Bande d'arrêt d'urgence

D

Panneau indiquant priorité à droite

Q3

Dans quel cas le dépassement par la droite est autorisé sur une chaussée comportant plusieurs voies dans le même sens ?

A

Lorsque plusieurs files circulent dans le même sens et la file de droite avance plus vite

B

Lorsque l'on est sur autoroute, toujours

C

Jamais, le dépassement par la droite est toujours interdit

D

Uniquement en agglomération

Q4

Quand doit-on se rabattre sur sa file après un dépassement pour garantir une marge de sécurité ?

A

Quand le véhicule dépassé est entièrement visible dans le rétroviseur intérieur

B

Dès que l'avant du véhicule dépassé est aligné avec le capot

C

Après avoir franchi la ligne blanche même si on ne voit pas le véhicule

D

Quand le clignotant gauche a fonctionné trois secondes

Q5

Quelle distance minimale doit-on laisser entre son véhicule et un cycliste lors d'un dépassement en agglomération ?

A

Au moins 1 mètre

B

0,5 mètre suffit

C

Au moins 1,5 mètre

D

2 mètres minimum

Q6

Quel est le risque principal et la sanction possible en cas de dépassement sur sommet de côte ou virage sans visibilité ?

- A** Risque de collision grave ; amende, retrait de points et suspension possible
- B** Aucun risque si on ralentit légèrement
- C** Simple avertissement verbal des forces de l'ordre
- D** Amende symbolique sans retrait de points

Q7

Peut-on accélérer au-dessus de la vitesse autorisée afin de terminer un dépassement sur route ouverte ?

- A** Non, c'est interdit de dépasser la vitesse autorisée pour finir un dépassement
- B** Oui, si le dépassement est dangereux sinon
- C** Oui, uniquement sur autoroute
- D** Oui, si le véhicule dépassé clignote pour vous laisser la place

REPONSES - Règles générales du dépassement

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

5.2 Croisements sur chaussée étroite

5.3 Situations où le dépassement est interdit

5.4 Dépassement des cycles et EDPM: distances latérales

5.5 Dépassement sur routes à plusieurs voies

5.6 Dépassement et insertion sur autoroute

5.7 Reprise de voie et contrôle des angles morts

6.1 Différence entre arrêt et stationnement

Introduction

Comprendre la différence entre "arrêt" et "stationnement" est essentiel pour respecter le Code de la route et éviter amendes ou enlèvement. Les définitions officielles se trouvent dans le Code de la route (articles R417-1 et suivants).



Définitions (réglementation)

- * Arrêt : immobilisation d'un véhicule pour une durée très brève, par exemple pour laisser descendre ou monter un passager, charger/décharger rapidement. (Code de la route, art. R417-1 et suivants.)
- * Stationnement : immobilisation durable d'un véhicule lorsque le conducteur le quitte ou l'immobilisation dure de façon prolongée.

Il n'existe pas de durée chiffrée précise dans le Code ; la distinction tient surtout au comportement du conducteur (présence ou non, intention de repartir immédiatement).

Les panneaux et leur sens

- * Rond bleu barré d'une seule oblique rouge : stationnement interdit (le conducteur peut s'arrêter brièvement pour déposer ou prendre un passager si aucun autre panneau ne l'interdit).
- * Rond bleu barré d'une croix rouge (X) : arrêt et stationnement interdits (aucune immobilisation même brève sauf urgence).

Â

Exemples concrets en France

- * Devant un arrêt de bus (marquage et/ou panneau) : tout stationnement est interdit ; l'arrêt peut être toléré uniquement si vous ne gênez pas et pour une très courte durée, mais en pratique vous ne devez pas vous arrêter. Risque d'enlèvement.

- * Devant un passage piéton : arrêt et stationnement interdits à proximité immédiate (pour voir et laisser le passage libre) ; même un court arrêt peut être considéré comme dangereux.
- * Sur une place handicapée : stationnement strictement interdit si vous n'avez pas de carte, même un court arrêt est souvent verbalement sanctionné.
- * Sur le trottoir ou bande cyclable : stationnement interdit. S'arrêter pour lâcher un passager est parfois toléré si vous ne gênez pas, mais attention aux usagers vulnérables.

Bonnes pratiques pédagogiques

- * Si vous quittez le véhicule (même quelques minutes), considérez que vous stationnez : cherchez un emplacement légal.
- * Restez visible et prêt à repartir pour qu'une immobilisation soit interprétée comme un arrêt. Mais ne placez pas la sécurité des autres en péril.
- * Respectez la signalisation locale et les marquages au sol : ils précisent souvent si l'arrêt est toléré.
- * Ne pensez pas que les feux de détresse autorisent un stationnement illégal : ils ne remplacent pas une place autorisée.

Conclusion

La règle simple : présence du conducteur = probable arrêt ; départ du conducteur = stationnement.
Respectez les panneaux et la sécurité des autres usagers pour éviter amende et enlèvement.



Q1

Selon le Code de la route, quelle différence principale distingue un 'arrêt' d'un 'stationnement' en pratique ?

- A** Arrêt = immobilisation très brève avec conducteur présent ; stationnement = immobilisation durable, conducteur absent
- B** Arrêt = immobilisation longue ; stationnement = brève halte
- C** Il n'y a aucune différence juridique entre arrêt et stationnement

Q2

Si vous quittez votre véhicule même quelques minutes, comment l'immobilisation est-elle considérée selon le Code de la route ?

- A** Stationnement (vous avez quitté le véhicule)
 - B** Arrêt (immobilisation très brève)
 - C** Cela dépend seulement de la durée en minutes
-

Q3

Quel panneau signale 'stationnement interdit' tout en autorisant un bref arrêt pour déposer un passager ?

- A** Rond bleu barré d'une seule oblique rouge (/) (stationnement interdit)
 - B** Rond bleu barré d'une croix rouge (X) (arrêt et stationnement interdits)
 - C** Panneau carré bleu sans marquage (stationnement autorisé)
-

Q4

Que signifie le panneau rond bleu barré d'une croix rouge (X) selon la signalisation routière ?

- A** Arrêt et stationnement interdits (aucune immobilisation même brève)
 - B** Stationnement interdit seulement, arrêt bref toléré
 - C** Fin d'interdiction de stationner et d'arrêter
-

Q5

Devant un arrêt de bus, quelle conduite adopter concernant l'arrêt et le stationnement en pratique ?

- A** Ne pas stationner ; éviter même l'arrêt car l'enlèvement est possible
 - B** Vous pouvez stationner si vous restez à côté du véhicule
 - C** L'arrêt est toujours autorisé pour déposer un passager
-

Q6

Sur une bande cyclable ou le trottoir, le stationnement est-il autorisé pour déposer rapidement un passager ?

- A** Non, le stationnement est interdit ; même un arrêt bref peut gêner et être sanctionné
 - B** Oui, si vous laissez les feux de détresse allumés
 - C** Oui, si l'immobilisation dure moins de deux minutes
-

Q7

Les feux de détresse permettent-ils de justifier un stationnement illégal ou d'éviter une amende en zone interdite ?

- A** Non, les feux de détresse n'autorisent pas un stationnement illégal ni n'empêchent une sanction
 - B** Oui, ils autorisent le stationnement en zone interdite
 - C** Ils remplacent la carte de stationnement pour les places réservées
-

REPONSES - Différence entre arrêt et stationnement

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

6.2 Signalisation d'interdiction et d'autorisation

6.3 Marquages au sol liés au stationnement

6.4 Zones bleues, résidents et stationnement payant

6.5 Emplacements réservés (PMR, livraison, taxis, bus)

6.6 Stationnement gênant, très gênant, dangereux

6.7 Arrêt d'urgence et immobilisation involontaire

7.1 Voie d'accélération et insertion

La voie d'accélération (ou bretelle d'accès) permet au véhicule entrant sur autoroute ou voie rapide d'atteindre une vitesse compatible avec la circulation et de s'insérer en sécurité. Conformément au Code de la route, l'usager qui rejoint une chaussée doit s'adapter à la circulation et céder le passage aux véhicules déjà engagés sur la voie principale.

Principes réglementaires

- * Le Code de la route impose que l'entrée se fasse sans gêner les véhicules sur la voie principale : le conducteur entrant doit adapter sa vitesse et céder le passage.
- * La voie d'accélération est destinée à accélérer : s'arrêter ou reculer y est interdit sauf nécessité absolue (panne, incident).
- * Les limites de vitesse applicables sur l'autoroute restent en vigueur (généralement 130 km/h, 110 km/h par temps de pluie) ; sur voie express, se conformer à la signalisation (souvent 110 km/h hors agglomération).

Comment s'insérer en pratique (procédure étape par étape)

- * Observation anticipée : dès la bretelle, regardez dans le rétroviseur et le rétro extérieur, vérifiez l'angle mort.
- * Clignotant : signalez votre intention suffisamment tôt pour informer les véhicules sur la voie principale.
- * Accélération : utilisez toute la longueur de la voie d'accélération pour atteindre une vitesse proche du flux.
- * Choix de l'emplacement : repérez un espace libre permettant l'insertion sans freinage des véhicules en place.
- * Insertion : adaptez votre vitesse pour vous glisser dans l'espace, sans couper la trajectoire d'un autre usager.
- * Si aucun espace n'est disponible : ralentissez sur la bretelle si nécessaire et stoppez uniquement si l'arrêt est inévitable, puis attendez qu'un créneau se libère.

Exemples concrets en France

- * Sur l'A6 à la sortie de Villefranche-sur-Saône, la bretelle est longue : accrochez-vous à la vitesse du flot (110-130 km/h selon conditions) et ne tentez pas d'entrer à faible vitesse.
- * À l'entrée d'autoroute après un péage (ex. A10 près de Tours), la file peut être dense : clignotant précoce et anticipation sont essentiels ; les véhicules sur l'autoroute ne sont pas tenus de s'arrêter mais ont intérêt à faciliter l'insertion quand c'est possible.
- * Sur une voie rapide urbaine (ex. rocade 2x2 voies), la distance disponible est parfois courte : diminuez la vitesse avant la bretelle si nécessaire pour bénéficier d'un meilleur angle d'insertion.

Conseils de sécurité

- * Ne freinez pas brusquement au moment de l'insertion ; utilisez l'accélérateur et la gestion d'espace.
- * Si un véhicule laisse la place, remerciez d'un clignotant discret.
- * En conditions dégradées (pluie, visibilité réduite), augmentez les distances et adaptez la vitesse d'entrée.



Q1

Quel est le rôle principal d'une voie d'accélération lors de l'entrée sur autoroute ou voie rapide ?

- A** Atteindre une vitesse compatible avec le flux et s'insérer en sécurité
- B** S'arrêter pour laisser passer tous les véhicules avant d'entrer
- C** Rouler à la vitesse réduite de la bretelle sans accélérer

Q2

Qui doit céder le passage lors de l'insertion depuis une bretelle d'accès vers la voie principale ?

- A** Le conducteur entrant doit s'adapter et céder le passage aux véhicules engagés
- B** Les véhicules sur la voie principale doivent systématiquement s'arrêter
- C** La priorité est donnée automatiquement au véhicule le plus rapide

Q3

Que devez-vous éviter de faire sur une voie d'accélération, sauf en cas de panne ou d'incident grave ?

- A** S'arrêter ou reculer sur la voie d'accélération
- B** Accélérer pour s'aligner avec la vitesse du flot
- C** Signaler avec le clignotant suffisamment tôt avant l'insertion

Q4

À quel moment faut-il actionner le clignotant sur la bretelle d'accès pour prévenir suffisamment les véhicules déjà engagés ?

- A** Suffisamment tôt depuis la bretelle pour informer les véhicules sur la voie principale
- B** Uniquement une fois que vous êtes déjà engagés sur la voie principale
- C** Seulement après avoir atteint la vitesse maximale de l'autoroute

Q5

Quelle règle s'applique aux limites de vitesse lorsque vous vous insérez depuis une bretelle sur autoroute ?

- A** Respecter les limites de vitesse de l'autoroute ou voie rapide, elles restent applicables
- B** Il n'y a pas de limite spécifique sur la bretelle, vous pouvez accélérer librement
- C** Vous pouvez dépasser la limite pendant l'insertion pour rejoindre le flot

Q6

Si aucun créneau libre n'est disponible, quelle conduite est recommandée sur la voie d'accélération, et que faut-il éviter ?

- A** Ralentir sur la bretelle et s'arrêter uniquement si inévitable, attendre qu'un créneau se libère
- B** Reculer sur la bretelle pour laisser passer les véhicules
- C** Couper la trajectoire d'un véhicule pour forcer l'insertion

Q7

Comment devez-vous adapter votre insertion depuis une bretelle en cas de pluie ou visibilité réduite ?

- A** Augmenter les distances, réduire la vitesse d'entrée et adapter l'accélération
- B** Conserver la même vitesse qu'en conditions normales
- C** Ignorer la visibilité réduite et s'insérer rapidement pour éviter les files

REPONSES - Voie d'accélération et insertion

Q1: A**Q2:** A**Q3:** A**Q4:** A**Q5:** A**Q6:** A**Q7:** A

7.2 Choix de voie et distances de sécurité

7.3 Dépassement sur autoroute

7.4 Sortie, voie de décélération et péages

7.5 Panne: arrêt d'urgence, gilet et balisage

7.6 Aires de repos et sécurité des arrêts

8.1 Les feux du véhicule et leur usage

La nuit, le mauvais temps ou les zones peu éclairées rendent la visibilité cruciale. Pour le permis B, connaître les feux du véhicule et leurs usages réglementaires est indispensable pour votre sécurité et celle des autres.



Les feux principaux et leurs fonctions

- * Feux de position : indiquent la présence du véhicule (stationnement ou circulation dans des conditions de faible luminosité).
- * Feux de croisement (codes) : usage courant la nuit et par visibilité réduite. Ils éclairent la chaussée sans éblouir.
- * Feux de route (pleins phares) : pour maximiser la portée d'éclairage hors agglomération, en l'absence d'usagers en sens inverse. À éteindre ou passer en croisement lors d'un croisement.
- * Feux de jour (DRL) : présents sur la plupart des véhicules récents pour améliorer la visibilité diurne ; ils ne remplacent pas les feux de croisement la nuit.
- * Feux de brouillard avant et arrière : uniquement quand la visibilité est sérieusement réduite (brouillard, forte neige). Le feu arrière antibrouillard crée un fort éblouissement et doit être éteint dès que la visibilité redevient normale.
- * Feux de stop, clignotants et feux de recul : servent à la signalisation des intentions (freinage, changements de direction, manœuvres en marche arrière).
- * Feux de détresse (warnings) : pour signaler un danger immédiat ou l'immobilisation du véhicule.

Règles d'usage (réglementation française)

Conformément au Code de la route, l'éclairage est obligatoire la nuit et lorsque la visibilité est insuffisante : utilisez les feux de croisement en ville la nuit et sur route en cas de croisement d'autres usagers. Les pleins phares sont interdits si vous risquez d'éblouir un usager venant en sens inverse ou précédant. Le feu anti-brouillard arrière ne doit être utilisé qu'en cas de forte réduction de visibilité pour éviter d'éblouir et de gêner les autres conducteurs.

Dans les tunnels (ex. tunnel du Mont-Blanc, périphériques), les feux de croisement sont obligatoires quel que soit le moment de la journée. En cas d'immobilisation, mettez les feux de détresse et, si nécessaire, le gilet de sécurité et le triangle de danger.

Exemples concrets

- * Sur une départementale rurale la nuit : feux de route pour mieux voir, repasser en croisement lorsque vous apercevez un véhicule en face.
- * Brouillard dense sur l'A6 : allumer feux de croisement + antibrouillard arrière, réduire la vitesse et augmenter l'écart de sécurité.
- * Stationné la nuit en bord de route : feux de position ou éclairage public suffisant ; évitez les feux de route allumés en stationnement.

Vérifications et bonnes pratiques

Contrôlez régulièrement l'état et l'alignement des feux, remplacez les ampoules défectueuses et nettoyez les optiques. Adaptez toujours l'éclairage aux conditions et anticipez pour ne pas éblouir les autres.

Â



Q1

Parmi les feux suivants, lequel doit être utilisé obligatoirement la nuit en agglomération pour ne pas éblouir les autres usagers ?

- A Feux de position
- B Feux de croisement (codes)
- C Feux de route (pleins phares)

Q2

Dans quelle situation l'utilisation des feux de route (pleins phares) est-elle autorisée pour maximiser la portée d'éclairage ?

- A En dehors d'agglomération sans usagers en sens inverse
- B En agglomération la nuit
- C En cas de brouillard dense
- D Lors d'un croisement avec un autre véhicule

Q3

À quel moment précis le feu antibrouillard arrière doit-il être utilisé pour éviter d'éblouir et gêner les autres conducteurs ?

- A** Uniquement en cas de forte réduction de visibilité (brouillard dense, forte neige)
 - B** Chaque nuit par sécurité
 - C** Lorsque vous suivez un autre véhicule de près
 - D** En ville lorsque la visibilité est normale
-

Q4

Que devez-vous allumer obligatoirement dans un tunnel, quel que soit le moment de la journée, selon le Code de la route ?

- A** Feux de croisement
 - B** Feux de jour (DRL)
 - C** Feux de route (pleins phares)
 - D** Feux de position
-

Q5

En cas d'immobilisation d'un véhicule sur la chaussée, quelles mesures devez-vous prendre immédiatement pour votre sécurité et la signalisation ?

- A** Allumer feux de détresse, mettre le gilet de sécurité et poser le triangle de danger
 - B** Rester dans le véhicule sans signaler
 - C** Seule la mise en place du triangle suffit
 - D** Couper les feux et quitter les lieux rapidement
-

Q6

Sur une départementale rurale la nuit, que devez-vous faire lorsque vous apercevez un véhicule en sens inverse afin d'éviter d'éblouir ?

- A** Repasser immédiatement en feux de croisement
 - B** Allumer et conserver les feux de route
 - C** Signaler en klaxonnant pour avertir l'autre conducteur
 - D** Activer uniquement l'antibrouillard arrière
-

Q7

Les feux de jour (DRL) présents sur la plupart des véhicules récents remplacent-ils les feux de croisement la nuit, et pourquoi ?

- A** Non, ils n'éclairent pas suffisamment la chaussée la nuit
 - B** Oui, ils suffisent pour toutes les conditions nocturnes
 - C** Non, parce qu'ils éblouissent les autres usagers
 - D** Oui, uniquement sur autoroute
-

REPONSES - Les feux du véhicule et leur usage

Q1: B

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

8.2 Éblouissement: alternance croisement/route

8.3 Distances et limites de visibilité de nuit

8.4 Conduite en tunnel et éclairage

8.5 Détection des piétons, deux-roues et animaux

9.1 Pluie, aquaplanage et distances

Introduction

La pluie réduit fortement l'adhérence et la visibilité. Le Code de la route impose d'adapter sa vitesse et de garder une distance de sécurité suffisante en fonction des conditions. Cette leçon explique l'aquaplanage, comment augmenter les distances et le comportement à adopter.



L'aquaplanage : définition et facteurs

L'aquaplanage survient lorsque le pneu n'évacue plus l'eau et flotte sur un film liquide, entraînant une perte totale d'adhérence directionnelle et de freinage. Facteurs aggravants : vitesse élevée, profondeur d'eau, pneus usés (tread **Adapter sa vitesse et ses distances (réglementation et pratique)**

Le Code de la route rappelle que le conducteur doit adapter sa vitesse aux circonstances (visibilité, état de la chaussée, météo). Les limitations indiquées (par ex. 90 ou 80 km/h) ne dispensent pas d'une adaptation.

Règle pratique en pluie : doubler la distance de sécurité. La règle des 2 secondes en conditions normales devient 4 secondes en cas de pluie. Exemples concrets :

* 50 km/h ? 14 m/s -> 2 s ? 28 m ; 4 s ? 56 m

* 90 km/h = 25 m/s -> 2 s = 50 m ; 4 s = 100 m

Sur route mouillée, la distance de freinage peut être 2 à 4 fois supérieure à celle sur route sèche : garder davantage d'espace évite les freinages d'urgence qui provoquent des collisions et l'aquaplanage.

Éclairage et visibilité

En cas de pluie, allumer les feux de croisement (codes) est impératif dès que la visibilité diminue. Le feu antibrouillard arrière ne doit être utilisé que si la visibilité est très réduite (souvent **Comportement en cas d'aquaplanage**

- * Relâcher l'accélérateur immédiatement ; ne pas freiner brusquement.
- * Garder le volant droit ou corriger très progressivement la trajectoire ; éviter les mouvements brusques.
- * Si le véhicule est équipé d'ABS, freiner doucement si nécessaire - l'ABS aide à garder le contrôle.
- * Lorsque l'adhérence revient, reprendre une conduite normale avec une décélération contrôlée.

Conseils pratiques et prévention

- * Vérifier régulièrement la profondeur de sculpture ($>1,6$ mm).
- * Adapter la pression des pneus selon la notice constructeur.
- * Réduire la vitesse avant les zones d'eau stagnante et les plaques d'huile.
- * En zones montagneuses, renseignez-vous : certaines communes imposent des équipements hiver obligatoires (pneus hiver ou chaînes) à certaines périodes.



Respecter ces règles minimise les risques liés à la pluie et rend la route plus sûre pour tous.



Q1

Que devez-vous faire dès que la visibilité diminue fortement sous la pluie pour être visible des autres usagers ?

- A Allumer les feux de croisement (codes)
 - B Allumer les feux de route (pleins phares)
 - C Utiliser uniquement les feux diurnes
 - D Rester sans feux pour conserver la batterie
-

Q2

Quelle règle pratique faut-il appliquer à la distance de sécurité lorsque la route est mouillée par la pluie ?

- A Passer de 2 secondes à 4 secondes
 - B Passer de 3 secondes à 5 secondes
 - C Maintenir 2 secondes quel que soit le temps
 - D Passer à 6 secondes systématiquement
-

Q3

À 90 km/h, quelle distance faut-il conserver pour respecter la règle des 4 secondes en cas de pluie ?

- A Environ 100 mètres
 - B Environ 50 mètres
 - C Environ 25 mètres
 - D Environ 200 mètres
-

Q4

Qu'est-ce que l'aquaplanage et quels facteurs favorisent la perte totale d'adhérence directionnelle et de freinage ?

- A Le pneu flotte sur un film d'eau puis perd adhérence directionnelle et de freinage
 - B L'eau endommage instantanément les freins
 - C Les pneus se dégonflent à cause de l'eau
 - D La visibilité est totalement nulle à cause de la pluie
-

Q5

Quel est le comportement immédiat recommandé lorsque votre véhicule entre en aquaplanage sur chaussée mouillée ?

- A Relâcher l'accélérateur et éviter de freiner brusquement, garder le volant stable
 - B Freiner brusquement et tourner vite pour retrouver la route
 - C Accélérer pour sortir la voiture du film d'eau
 - D Couper le contact immédiatement
-

Q6

Quelle est la profondeur minimale légale de sculpture des pneumatiques en France pour circuler en toute conformité ?

- A** 1,6 mm
- B** 0,8 mm
- C** 3 mm
- D** 4 mm

Q7

Dans quelles conditions la distance de freinage peut devenir 2 à 4 fois plus longue que sur route sèche ?

- A** Sur route mouillée, avec vitesse élevée et pneus usés ou pression incorrecte
- B** Sur route sèche et bien entretenue
- C** Uniquement en cas de brouillard sans pluie
- D** Seulement si l'ABS est défaillant

REPONSES - Pluie, aquaplanage et distances

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

9.2 Neige, verglas et équipements hiver

9.3 Brouillard: visibilité et limitations spécifiques

9.4 Vent fort et rafales latérales

9.5 Chaleur et dégradation de la chaussée

9.6 Démarrer et freiner sur faible adhérence

10.1 Alcool: taux, dépistage et effets

L'alcool est l'un des facteurs humains les plus impliqués dans la gravité des accidents de la route. En France, la réglementation fixe des seuils précis et les forces de l'ordre peuvent réaliser des contrôles à tout moment.

Taux légaux et catégories particulières

- * Limite générale : 0,5 g d'alcool par litre de sang (0,25 mg/L d'air expiré).
- * Conducteurs novices (période probatoire, souvent 3 ans) : 0,2 g/L de sang (0,10 mg/L d'air expiré).
- * Conducteurs professionnels (transport de personnes, poids lourds, etc.) : 0,2 g/L de sang.

Ces seuils sont issus du Code de la route et s'appliquent lors de contrôles routiers. En cas de dépassement, des sanctions administratives et/ou pénales peuvent être engagées : retrait ou suspension du permis, amende, perte de points, immobilisation ou confiscation du véhicule. Pour des taux très élevés ou s'il y a un accident corporel, des poursuites pénales plus lourdes sont possibles.

Méthodes de dépistage

- * Éthylotest (éthylomètre) : test pulmonaire réalisé sur le bord de la route. Il fournit un résultat rapide en mg/L d'air expiré.
- * Prélèvement sanguin : utilisé si le test sur aléaire est positif ou si l'agent le juge nécessaire. Le prélèvement en laboratoire donne le taux exact en g/L de sang.
- * Refus de se soumettre à un contrôle : constitutif d'une infraction pouvant entraîner des sanctions sévères.

Exemple concret : pendant les nuits du week-end, la police nationale et la gendarmerie organisent des points de contrôle systématiques près des lieux festifs (bars, stades, festivals) et peuvent procéder à des éthylotests ou à des prélèvements sanguins si nécessaire.



Effets de l'alcool sur la conduite

L'alcool agit sur le cerveau : altération de l'attention, baisse de la vigilance, ralentissement du temps de réaction, troubles de la vision (perception des distances) et diminution de la coordination. Ces effets augmentent rapidement avec le taux d'alcoolémie :

- * Jusqu'à 0,2 g/L : légère désinhibition, vigilance diminuée.
- * Vers 0,5 g/L : altération notable de la coordination et du temps de réaction - conduite dangereuse.
- * Au-delà de 0,8 g/L : forte désorganisation cognitive, risque très élevé d'accident.

Exemple concret : un conducteur avec 0,6 g/L peut ne pas percevoir un piéton traversant soudainement et réagir trop lentement, provoquant un accident évitable.

Conseils pratiques

- * Prévoyez un conducteur désigné, utilisez un taxi/VTC ou les transports en commun.
- * Sachez que l'alcool met des heures à être éliminé. Même sans sensation d'ivresse, le taux peut rester au-dessus de la limite.
- * En cas de contrôle, coopérez : le refus de test aggrave la situation.

La prévention reste la meilleure mesure : éviter toute prise d'alcool si vous devez conduire et anticiper votre retour pour protéger votre vie et celle des autres.



Q1

Quelle est la limite légale d'alcoolémie pour un conducteur non novice en France en g par litre de sang ?

- A 0,5 g/L de sang (0,25 mg/L d'air expiré)
 - B 0,2 g/L de sang
 - C 0,8 g/L de sang
-

Q2

Quel est le taux maximum autorisé pour un conducteur en période probatoire (novice) en g/L de sang ?

- A 0,2 g/L de sang (0,10 mg/L d'air expiré)
 - B 0,5 g/L de sang
 - C 0,3 g/L de sang
-

Q3

Quel moyen de dépistage fournit un résultat rapide en mg/L d'air expiré sur le bord de la route ?

- A Éthylotest (éthylomètre) - test pulmonaire
 - B Prélèvement sanguin en laboratoire
 - C Test salivaire
-

Q4

Quelles sont les conséquences possibles si un conducteur refuse de se soumettre à un contrôle d'alcoolémie sur le bord de la route ?

- A Infraction entraînant sanctions sévères (amende, suspension, poursuites)
 - B Simple rappel à la loi sans sanction
 - C Amende forfaitaire légère seulement
-

Q5

Quel effet l'alcool provoque-t-il généralement à partir d'environ 0,5 g/L d'alcool dans le sang sur la conduite ?

- A Altération notable de la coordination et du temps de réaction
 - B Légère désinhibition sans effet sur la conduite
 - C Forte désorganisation cognitive et coma immédiat
-

Q6

Quel est le seuil légal d'alcoolémie applicable aux conducteurs professionnels (transport de personnes ou poids lourds) en g/L de sang ?

- A 0,2 g/L de sang
 - B 0,5 g/L de sang
 - C 0,8 g/L de sang
-

Q7

Parmi ces conseils, lequel est le plus sûr pour éviter de conduire alcoolisé après une soirée ?

- A** Désigner un conducteur sobre ou prendre un taxi/VTC
- B** Boire un café pour éliminer l'alcool plus vite
- C** Attendre 30 minutes suffit généralement

REPONSES - Alcool: taux, dépistage et effets

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

Q7: A

10.2 Stupéfiants et médicaments

10.3 Fatigue et somnolence au volant

10.4 Distractions: téléphone et écrans

10.5 Port de la ceinture et sécurité des enfants

10.6 Équipements de sécurité passive

10.7 Temps de réaction et gestion du stress

11.1 Anticipation et souplesse de conduite

Introduction

L'anticipation et la souplesse sont au cœur de l'éco-conduite : en adaptant vitesse et trajectoire, on réduit la consommation et les émissions tout en améliorant la sécurité.



Principes clés

- * Anticiper les changements de trafic (feux, ronds-points, embouteillages) pour limiter les freinages et accélérations brusques.
- * Conduire doucement : passages de rapports précoces, maintien d'une vitesse homogène et utilisation du frein moteur plutôt que du freinage systématique.
- * Respecter la réglementation : limitations de vitesse, distances de sécurité, contrôle technique et obligation d'information (vignette Crit'Air en ZFE).

Règles réglementaires et références officielles

Le Code de la route impose de conduire prudemment et de respecter les limitations de vitesse (articles du Code de la route). Les contrôles techniques obligatoires visent aussi à limiter les émissions polluantes. Par ailleurs, les Zones à Faibles Émissions (ZFE) imposent la vignette Crit'Air pour circuler dans certaines agglomérations (réglementation municipale et nationale). Pour des bonnes pratiques d'éco-conduite, l'ADEME (Ministère de la Transition écologique) publie des guides officiels recommandant des comportements économes et sûrs.

Exemples concrets (France)

- * Approche d'un rond-point en ville : relâchez l'accélérateur en amont, laissez rouler votre véhicule sur le frein moteur, adaptez votre vitesse sans freinage fort. Résultat : moins de consommation et de pollution, entrée fluide dans le rond-point.
- * Entrée sur autoroute (A6/A10) : n'accélérez pas brusquement pour vous insérer ; ajustez votre vitesse sur la voie d'accélération, utilisez un léger appel de puissance puis stabilisez votre vitesse. Maintenir une vitesse constante sur autoroute réduit la consommation.
- * Approche d'un feu tricolore : dès que le feu passe au jaune loin devant, relâchez l'accélérateur et anticipez

l'arrêt possible ; évitez d'accélérer pour " passer au rouge ", ce qui augmente consommation et risques.

* Montées/descente : en montée, rétrogradez si nécessaire pour garder un régime moteur adapté ; en descente, utilisez le frein moteur plutôt que le freinage prolongé.

Conseils pratiques

* Entretenez votre véhicule (pression des pneus, filtres, bougies) : contrôle technique et maintenance réduisent la consommation.

* Chargez utilement : un coffre trop chargé augmente la consommation.

* Évitez le point mort en descente : perte de contrôle et d'adhérence possible.

* Respectez les ZFE et apposez la vignette Crit'Air si nécessaire.

Conclusion

L'anticipation et la souplesse améliorent la sécurité et diminuent consommation et émissions. Ces pratiques sont compatibles avec la réglementation française et soutenues par des recommandations officielles (ADEME, autorités locales).



Q1

Quelle action correspond à une anticipation correcte en ville pour éviter des freinages brusques et réduire consommation ?

- A Relâcher l'accélérateur et utiliser le frein moteur
- B Accélérer pour passer un feu avant qu'il passe au rouge
- C Klaxonner pour prévenir les véhicules devant
- D Changer de voie brusquement pour gagner du temps

Q2

Parmi ces comportements, lequel illustre la conduite souple et économique en véhicule à boîte manuelle ?

- A Passages de rapports précoces et éviter accélérations fortes
 - B Passer au point mort en descente pour économiser
 - C Maintenir le régime moteur très élevé dans les côtes
 - D Freiner longuement en descente pour contrôler la vitesse
-

Q3

Lors de l'approche d'un rond-point en agglomération, quelle conduite adoptez-vous pour une entrée fluide et économique ?

- A Relâcher l'accélérateur, laisser rouler le véhicule en frein moteur
 - B Accélérer pour forcer l'entrée dans le rond-point
 - C S'arrêter systématiquement avant l'entrée, même sans obligation
 - D Changer de voie au dernier moment pour gagner la priorité
-

Q4

Quelle obligation réglementaire peut empêcher la circulation d'un véhicule dans certaines agglomérations françaises en ZFE ?

- A Absence de vignette Crit'Air adaptée
 - B Non-respect ponctuel d'une limitation de vitesse
 - C Ne pas posséder de pneus hiver
 - D Refuser un contrôle routier aléatoire
-

Q5

Pourquoi éviter le point mort en descente est-il recommandé pour la sécurité et l'éco-conduite selon les bonnes pratiques ?

- A Perte de contrôle et impossibilité d'utiliser le frein moteur
 - B Réduction automatique significative de la consommation
 - C Permet d'accélérer plus facilement en cas d'urgence
 - D Prolonge la durée de vie des plaquettes de frein
-

Q6

À l'approche d'un feu qui passe au jaune et est encore loin, que faut-il faire pour être économe et conforme au Code de la route ?

- A Relâcher l'accélérateur, anticiper l'arrêt et ne pas accélérer pour griller le feu
 - B Accélérer pour passer avant qu'il ne passe au rouge
 - C Changer de voie rapidement pour contourner le feu
 - D Klaxonner pour demander aux autres de s'arrêter
-

REPONSES - Anticipation et souplesse de conduite

Q1: A

Q2: A

Q3: A

Q4: A

Q5: A

Q6: A

11.2 Gestion des rapports et du régime moteur

11.3 Pression des pneus et entretien efficient

11.4 Charge, aérodynamique et accessoires énergivores

11.5 Pollution, ZFE et vignette Crit'Air

11.6 Arrêts prolongés et coupure moteur

12.1 Pneumatiques: usure, pression et indices

Les pneumatiques sont le seul point de contact entre votre véhicule et la route. Leur état, leur pression et leurs caractéristiques techniques (indices) influent directement sur la sécurité, la tenue de route, la consommation et la durée de vie du véhicule.



Usure et réglementation

La profondeur légale minimale de la bande de roulement en France est de 1,6 mm. Le contrôle technique vérifie l'état général des pneus (usure irréversible, coupures, hernies, âge). Les témoins d'usure (TWI) situés dans les rainures apparaissent lorsque le pneu atteint la limite: remplacez dès que le témoin est visible. Mesurez la profondeur au centre sur les 3/4 de la bande de roulement.

Exemple concret: lors du contrôle technique, un pneu présentant une usure inégale (bords plus lisses que le centre) peut entraîner une contre-visite et impose une géométrie/contrôle des trains roulants.

Pression: règles et bonnes pratiques

- * Consultez l'étiquette sur le montant de porte conducteur ou le manuel du constructeur pour les pressions recommandées.
- * Mesurez la pression 'à froid' (véhicule arrêté depuis au moins 2 heures ou fait moins de 3 km).
- * Vérifiez au moins une fois par mois et avant un long trajet.

Conséquences d'une pression inadaptée:

- * Sous-gonflage: surchauffe, usure excessive sur les flancs, consommation augmentée, risque d'éclatement.
- * Sur-gonflage: usure au centre, moins d'adhérence, confort réduit.

Exemples concrets: pour une citadine française type Peugeot 208 ou Renault Clio, les pressions courantes se situent autour de 2,0-2,3 bar (avant) et 1,8-2,1 bar (arrière) selon charge: toujours se référer à la plaque constructeur.

Indices et marquages (comment les lire)

Exemple d'inscription: 205/55 R16 91V

- * 205 = largeur en mm
- * 55 = hauteur du flanc en % de la largeur (profil)
- * R = construction radiale
- * 16 = diamètre de jante en pouces
- * 91 = indice de charge (capacité en kg, se reporter à la table)
- * V = indice de vitesse (V = 240 km/h max)

Les pneus hiver portent le marquage M+S et/ou le pictogramme 3PMSF (flocon de neige dans une montagne à trois pics). Depuis 2021, certaines communes des massifs français imposent pneus hiver ou équipements d'hiver: renseignez-vous (arrêtés préfectoraux).

Ne pas monter sur un même essieu des pneus de dimensions, indices ou types différents (été/hiver) : cela compromet la tenue de route et peut être sanctionné en cas d'accident.

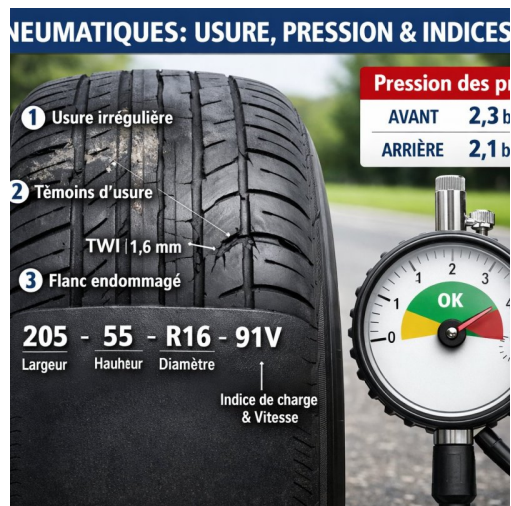
Entretien pratique

- * Remplacez un pneu présentant une coupure profonde, une bosse sur le flanc ou une usure irrégulière.
- * Faites équilibrer et contrôler la géométrie après remplacement ou vibrations.
- * Respectez les préconisations du constructeur pour la permutation (si applicable) et le remplacement par paires/jeux complets.

Conclusion

Surveillez profondeur et pression régulièrement, sachez lire les marquages et adaptez vos pneumatiques à la saison et à la charge. Un entretien simple améliore la sécurité et réduit les coûts à long terme.





Q1

En France, quelle est la profondeur légale minimale de la bande de roulement d'un pneumatique, mesurée au centre sur les 3/4 ?

- A 1,6 mm
- B 2,5 mm
- C 1,0 mm
- D 3,0 mm

Q2

Quand faut-il mesurer la pression des pneus pour obtenir une lecture 'à froid' : après combien de temps d'arrêt ou kilométrage parcouru ?

- A Véhicule arrêté au moins 2 heures ou moins de 3 km parcourus
- B 10 minutes après l'arrêt du véhicule
- C Immédiatement après un long trajet
- D 30 minutes après l'arrêt

Q3

Parmi ces conséquences, laquelle est typique d'un pneu sous-gonflé : surchauffe, usure excessive sur les flancs, consommation augmentée ou risque d'éclatement ?

- A Surchauffe et usure excessive des flancs
- B Usure excessive au centre de la bande de roulement
- C Amélioration du confort et de l'adhérence
- D Diminution de la consommation de carburant

Q4

Dans l'inscription '205/55 R16 91V', que représente le nombre '55' : hauteur du flanc en pourcentage de la largeur ou autre ?

- A** Hauteur du flanc en pourcentage de la largeur (profil)
- B** Largeur du pneu en millimètres
- C** Diamètre de la jante en pouces
- D** Indice de charge du pneu

Q5

Quels risques y a-t-il à monter sur le même essieu des pneus de types, dimensions ou indices différents, notamment en cas d'accident ?

- A** Compromission de la tenue de route et risque de sanctions en cas d'accident
- B** Augmentation systématique de la durée de vie des pneus
- C** Aucun effet si les pneus sont de la même marque
- D** Amélioration de la consommation de carburant

Q6

Quel marquage indique qu'un pneu est homologué pour un usage hivernal : M+S, 3PMSF (flocon), ou V (indice de vitesse) ?

- A** 3PMSF (pictogramme flocon dans une montagne à trois pics)
- B** M+S uniquement
- C** V (indice de vitesse)

Q7

À quelle fréquence minimale devrait-on vérifier la pression des pneumatiques, et surtout avant quel type de trajet devrait-on le faire ?

- A** Au moins une fois par mois et avant un long trajet
- B** Tous les six mois seulement
- C** Avant chaque départ même pour très courts trajets
- D** Uniquement lorsqu'un pneu semble à plat

REPONSES - Pneumatiques: usure, pression et indices

Q1: A**Q2:** A**Q3:** A**Q4:** A**Q5:** A**Q6:** A**Q7:** A

12.2 Systèmes d'aide: ABS, AFU, ESP

12.3 Liquides: huile, refroidissement, lave-glace

12.4 Éclairage, essuie-glaces et visibilité

12.5 Témoins du tableau de bord

12.6 Contrôles avant départ et chargement

12.7 Pannes courantes et remorquage

13.1 Permis à points et période probatoire

Le système du permis à points vise à responsabiliser les conducteurs. Pour un titulaire d'un permis B neuf, le permis probatoire s'accompagne de règles spécifiques : allocation initiale de points réduite, durée probatoire et conséquences en cas d'infractions.



Points et durée de la période probatoire

- * Permis probatoire : le titulaire reçoit 6 points au départ (au lieu de 12 pour un permis définitif).
- * Durée : 3 ans après l'obtention du permis, réduite à 2 ans si la formation s'est faite en conduite accompagnée (AAC).
- * À l'issue de la période probatoire, si aucun retrait de points n'a été enregistré, le capital revient à 12 points.

Exemple concret : vous obtenez votre permis en janvier 2024 sans conduite accompagnée. Si vous ne commettez aucune infraction entraînant retrait de points jusqu'en janvier 2027, vous aurez alors 12 points.



Fonctionnement des retraits et recouvrement de points

Les infractions entraînent un retrait de 1 à 6 points selon leur gravité. Quelques exemples courants :

- * non-port de la ceinture ou utilisation du téléphone au volant : retrait généralement de 3 points ;
- * excès de vitesse, selon l'ampleur : retrait variant de 1 à plusieurs points ;
- * conduite sous l'emprise de l'alcool ou délit très grave : jusqu'à 6 points.

Quand aucun retrait n'est intervenu pendant la période probatoire (2 ou 3 ans selon le cas), le capital monte automatiquement à 12 points. En dehors de la période probatoire, le capital de points peut être récupéré avec le temps : certaines infractions " simples " sont " prescrites " pour la récupération totale après un délai sans nouvelle infraction, tandis que d'autres nécessitent des délais plus longs.

Il est aussi possible de suivre volontairement un stage de sensibilisation à la sécurité routière : ce stage permet de récupérer jusqu'à 4 points, dans la limite de 12 points au total. Ce dispositif est accessible sous conditions (fréquence et disponibilité) et ne supprime pas les sanctions financières ou pénales liées à l'infraction.

Perte totale des points et conséquences

Si le capital tombe à zéro, le permis est invalidé par l'autorité administrative : le conducteur n'est plus autorisé à conduire. La procédure officielle prévoit un retrait du document et des démarches pour se réinscrire à la délivrance d'un nouveau permis : délai minimal d'inéligibilité (souvent 6 mois) puis réexamen théorique (et parfois pratique) selon la décision administrative.

Bonnes pratiques pour un conducteur probatoire

- * Respect strict des limitations de vitesse ;
- * Zéro téléphone tenu en main ;
- * Zéro alcool avant de conduire ;
- * Anticiper et suivre un stage volontaire si vous avez perdu des points.

Respecter ces règles pendant la période probatoire garantit la conservation et l'augmentation progressive du capital de points - et la sécurité pour tous.



Q1

Lors de l'obtention d'un permis B en période probatoire, quel est le capital initial de points attribué au conducteur ?

- A 6 points
- B 12 points
- C 3 points
- D 9 points

Q2

Quelle est la durée habituelle de la période probatoire pour un conducteur ayant obtenu son permis sans avoir fait de conduite accompagnée (AAC) ?

- A 3 ans
- B 2 ans
- C 1 an
- D 4 ans

Q3

Si aucune infraction n'entraîne de retrait pendant toute la durée de la période probatoire, quel sera le capital de points au terme de celle-ci ?

- A 12 points
- B 6 points
- C 0 point
- D 9 points

Q4

Combien de points peut entraîner en général une infraction très grave, par exemple conduite sous l'emprise de l'alcool, selon le barème des retraits ?

- A Jusqu'à 6 points
- B 1 point
- C 3 points
- D 12 points

Q5

Que permet de récupérer un stage volontaire de sensibilisation à la sécurité routière et quelle est la limite maximale de points après ce stage ?

- A Jusqu'à 4 points, dans la limite de 12 points
- B Jusqu'à 6 points, dans la limite de 15 points
- C 2 points maximum, limite 10 points
- D Aucun point, seulement une remise d'amende

Q6

Quelle est la conséquence administrative immédiate si le capital de points d'un conducteur tombe à zéro, concernant son droit de conduire ?

- A Le permis est invalidé et le conducteur n'est plus autorisé à conduire
- B Le conducteur reçoit seulement une amende administrative
- C Retrait temporaire du permis pendant 48 heures
- D Obligation de suivre immédiatement un stage sans autre conséquence

Q7

En dehors de la période probatoire, comment le capital de points peut-il être récupéré après des infractions simples, selon les règles de prescription et délais ?

- A Récupération automatique totale après un délai sans nouvelle infraction
- B Récupération uniquement via un stage obligatoire
- C Paiement de l'amende suffit pour récupérer les points
- D Impossible de récupérer les points sans repasser l'examen

REPONSES - Permis à points et période probatoire

Q1: A**Q2:** A**Q3:** A**Q4:** A**Q5:** A**Q6:** A**Q7:** A

13.2 Documents obligatoires conducteur et véhicule

13.3 Assurance, constat amiable et responsabilité

13.4 Contrôle technique et immobilisation

13.5 Classes d'infractions et barèmes de sanctions

13.6 Retrait, suspension et annulation du permis



OK

Félicitations !

Vous avez terminé ce guide. Continuez à pratiquer pour réussir votre examen.

CONSEILS POUR L'EXAMEN

Lisez attentivement chaque question - Gerez bien votre temps - Restez calme et concentre

www.testpermis.fr